

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1555 Décisions concernant les Services Etat

n° 1555

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 novembre 1964

Numéro JO
n° 11 du 01/12/1964

Date du numéro
1 décembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef du Cadre des agents de chancellerie des Troupes de Marine Ambroïse (Marcel), désigné pour servir « hors cadres » en Côte Française des Somalis, embarqué le 28 octobre 1964 et débarqué à Djibouti le 29 octobre 1964, est affecté à la Milice de la C.F.S. pour compter de la date de son débarquement en remplacement de l'adjudant-chef Cadet, rapatriable. Ce sous-officier occupera les fonctions de : — gestionnaire du Dépôt spécial public des armes, munitions et matériel de guerre à compter du 1er novembre, 1964 ; — billeteur du Dépôt de la Milice à compter de la même date ; — gérant du Dépôt de la Milice et premier secrétaire du chef de corps à compter du 25 novembre 1964.